Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT
ODH isère LE DÉPARTEMENT

isère LE DÉPARTEMENT

10ème Conférence départementale de l'habitat de l'Isère

17 décembre 2020

Accueil technique - Consignes

- **Couper son micro** (le réactiver seulement quand on vous donne la parole)
- **Couper la caméra** (sauf pour les intervenants)
- **Utiliser le « chat »** pour commenter, réagir ou demander la parole (**indiquer le nom de votre structure dans votre message** si vous ne l'avez pas déjà renseigné lors de votre connexion)

Ouverture

Jean-Pierre Barbier

Président du Département de l'Isère

Lionel Beffre

Préfet de l'Isère

Rétrospective sur les 10 éditions d'échanges et de partenariats avec les acteurs du logement isérois

Michaël Roche
(Département – Service logement – Direction des solidarités)

Le plan départemental de l'habitat (PDH) : cadre réglementaire

Selon l'article 68 de la loi Engagement National pour le Logement (ENL), instituant un Plan départemental de l'habitat, celui-ci a pour mission :

- d'assurer la cohérence entre les politiques de l'habitat menées dans les territoires couverts par un PLH et celles menées dans le reste du département (**cohérence territoriale**)
- de veiller tant à la cohérence territoriale qu'à la **cohérence entre politique de l'habitat et politique sociale**

- Il est co-piloté par **l'Etat et le Département** pour une durée de 6 ans
- Il doit mettre en place un **observatoire départemental de l'habitat** (ODH)

Source : Circulaire UHC/IUH 2 n° 2007-32 du 2 mai 2007 relative à la mise en œuvre des plans départementaux de l'habitat

Le PDH de l'Isère

- Un 1er PDH adopté sur la période 2011-2017
- Un second PDH en cours sur la période 2018-2023

Un outil **partenarial et fédérateur**

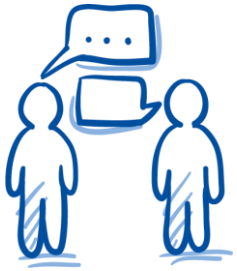

Un outil d'**animation** et un **lieu d'échanges** et d'accompagnement des EPCI pour la mise en œuvre de leurs politiques locales de l'habitat

Un **outil de référence pour l'observation** des territoires en matière d'habitat (Département, EPCI, communes, territoires…)

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT
ODH isère
LE DÉPARTEMENT

Le PDH : un outil partenarial et fédérateur

10 conférences de l'habitat

+ de 1 000 participants

Les temps forts :

2012 : Lancement du PIG « Sortir du Mal Logement en Isère »
2013 : Installation du PALHDI 2014-2020
2015 : Signature de la convention départementale de réhabilitation du parc public
2016 : Organisation de la lutte contre l'habitat indigne en appui sur le pôle LHI et présentation du schéma de l'autonomie
2017 : Bilan du PDH et validation des orientations du 2ième PDH de l'Isère 2018-2023
2018 : Lancement de la Cellule Conseil Logement du Département autour de l'habitat adapté pour personnes âgées
2019 : Lancement de l'élaboration du nouveau PALDHI

Le PDH : un outil partenarial et fédérateur

La **conférence de l'habitat** : un des rares évènement isérois rassemblant l'ensemble des acteurs de l'habitat à l'échelle du Département avec la participation régulière* de :

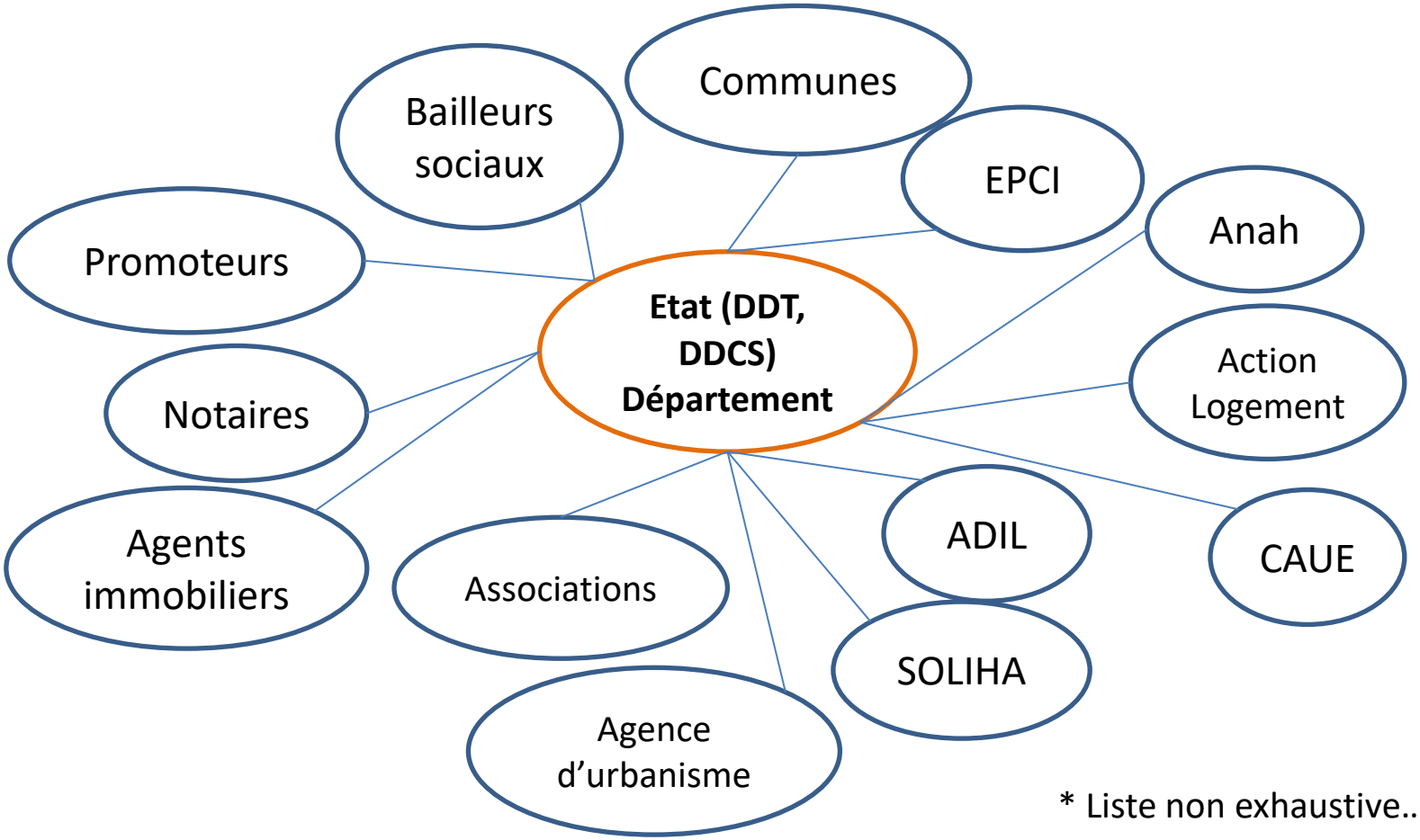

* Liste non exhaustive…

Le PDH : un outil partenarial et fédérateur

21 ateliers thématiques PDH

= 1 200 participants

…qui ont donné lieu à la production de **20 cahiers thématiques** diffusés largement auprès des acteurs du département…

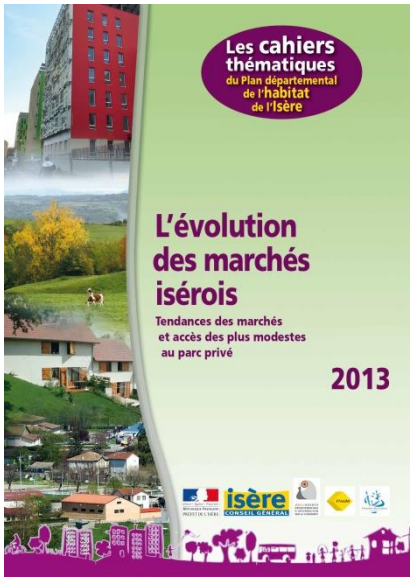

Le PDH : un outil partenarial et fédérateur

20 cahiers thématiques

qui ont abordé des thématiques très variées :

- La production de logements
- Les marchés immobiliers et fonciers
- La demande sociale de logements et sa mise en relation avec l'offre
- La prévention des expulsions locatives
- L'hébergement
- L'habitat moteur économique des territoires
- Le logement des personnes âgées
- Le logement communal

Disponibles en téléchargement sur :
www.isere.fr/logement

Le PDH : un outil d'animation pour les EPCI

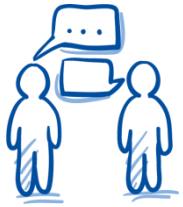

- Mise en place de **« l'inter-CLH »** : un espace d'échange et de travail collectif autour d'outils communs
- Avec l'Etat, le Département, les EPCI, les bailleurs sociaux, l'ADIL, Action Logement

➔ **la seule instance technique inter-EPCI du département sur le champ du logement**

En quelques chiffres :

- **31** réunions entre 2011 et 2019
- **24** participants en moyenne
- 10 EPCI représentés en moyenne

Les sujets récurrents :

- Statistiques/ ODH
- Outils et cadres communs de la gestion de la demande de logement social et des attributions
- Mise en œuvre du PALHDI
- Dispositifs d'aides
- Actualités juridiques
- …

Le PDH : un outil de référence pour l'observation du champ de l'habitat dans les territoires

Depuis 10 ans, le Département gère l'Observatoire départemental de l'habitat (ODH) :

Un outil de connaissance pour l'analyse et la description des territoires sous l'angle de l'habitat.

Les données traitées à **plusieurs échelles** sont **fiabilisées et mises à disposition chaque année gratuitement** des EPCI, services de l'Etat, bailleurs et communes (sur demande).

Le PDH : un outil de référence pour l'observation du champ de l'habitat dans les territoires

Un observatoire, évidemment ce sont des chiffres dans des tableaux Excel…

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT
ODH isère
LE DÉPARTEMENT

			200068567 CC Les Vals du Dauphiné	200018166 CC Le Grésivaudan
Parc total				
Sitadel	2019	Nb de logements autorisés	573	939
Sitadel	2019	Nb de logements commencés	335	564
Sitadel	2019	dont nb de logements individuels commencés	233	257
Sitadel	2019	dont nb de logements collectifs commencés	102	307
Sitadel	2019	dont nb de logements en résidence commencés	0	0
Parc social				
DDT	2019	**Nb de logements sociaux financés (ordinaires familiaux):**	0	212
DDT	2019	dont nb PLAI	0	78
DDT	2019	dont nb PLUS	0	119
DDT	2019	dont nb PLS	0	15
Parc de logements				
Caractéristiques du parc total				
INSEE	2011	Nb de logements en 2011	26 762	48 244
INSEE	2016	Nb de logements en 2016	28 582	51 466
INSEE	2011-2016	*Evolution annuelle moyenne du nb de logements 2011-2016*	*1,3%*	*1,3%*
INSEE	2016	dont nb de résidences principales	25 146	40 930
INSEE	2016	dont nb de résidences secondaires et occasionnelles	1 048	7 475
INSEE	2016	dont nb de logements vacants	2 388	3 061
INSEE	2015	**Type de logement :**		
INSEE	2015	Nb de logements individuels	21 613	32 328
INSEE	2015	Nb de logements collectifs	6 765	18 907
INSEE	2015	*Part des logements individuels dans le parc de logements total*	*75,6%*	*62,8%*
INSEE	2016	**Période d'achèvement des résidences principales :**		
INSEE	2016	Avant 1946	6 669	7 011

Le PDH : un outil de référence pour l'observation du champ de l'habitat dans les territoires

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT
ODH isère LE DÉPARTEMENT

6 plaquettes

« **Chiffres clés de l'Isère** »

Disponibles en téléchargement sur :
www.isere.fr/logement

Le PDH : un outil de référence pour l'observation du champ de l'habitat dans les territoires

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT
ODH isère
LE DÉPARTEMENT

Mais l'ODH, c'est + que des chiffres !

Car on ne conduit pas des politiques et on ne prend pas des décisions uniquement avec des tableaux Excel…

Le PDH : un outil de référence pour l'observation du champ de l'habitat dans les territoires

C'est aussi : des analyses, de la pédagogie, de la méthodologie, une expertise… **à disposition de toutes les collectivités** du département…

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT
ODH isère LE DÉPARTEMENT

Cellule Conseil Logement

CONTEXTE- GERONTOCROISSANCE SUR GAM

Evolution du nombre de personnes âgées 2011-2016

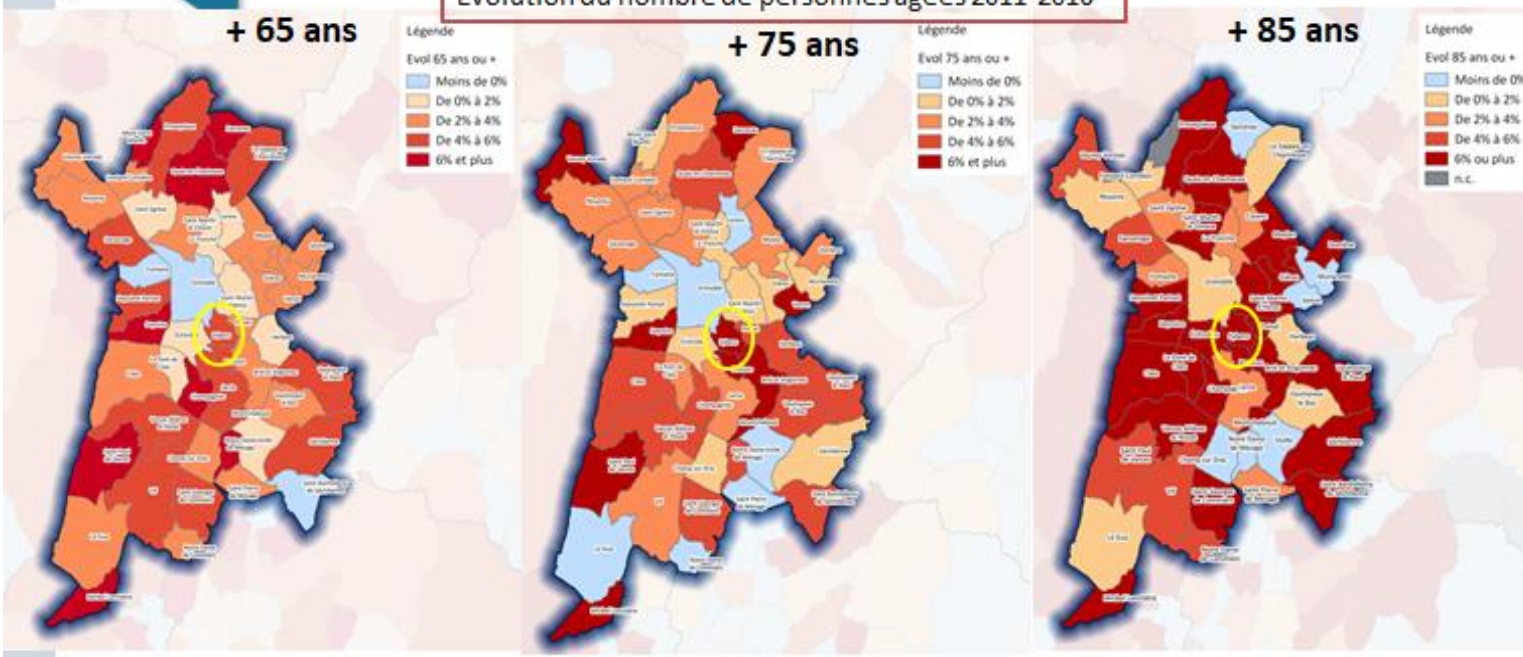

Gérontocroissance:
Augmentation du nombre de personnes âgées dans les territoires

→ *Sur la période récente, l'évolution du nombre de personnes âgées à Eybens est particulièrement significative sur les tranches d'âges +75 ans et +85 ans.*

Le PDH : un outil de référence pour l'observation du champ de l'habitat dans les territoires

Mettre en perspective

QUELLE EST LA DYNAMIQUE DE LA PRODUCTION NEUVE ?

Nombre de logements commencés pour 1 000 hab (2016 à 2019)
Nombre de logements sociaux mis en service depuis 2016

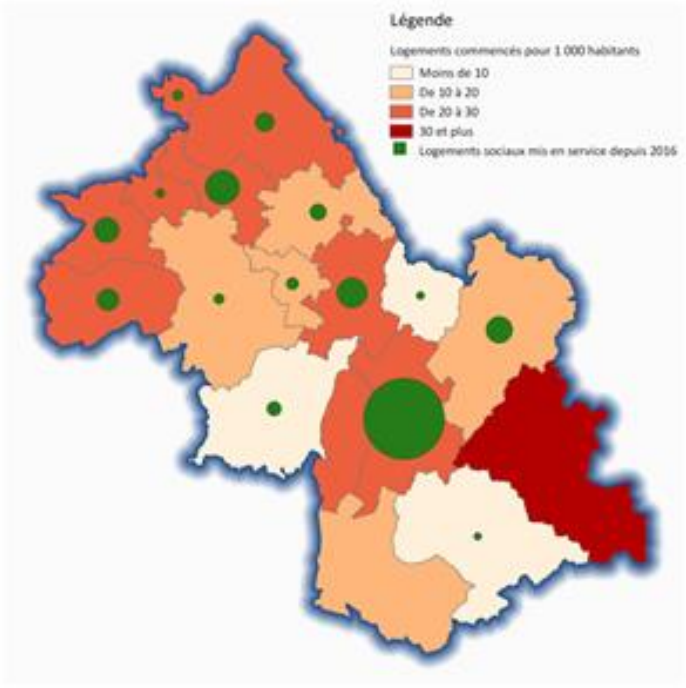

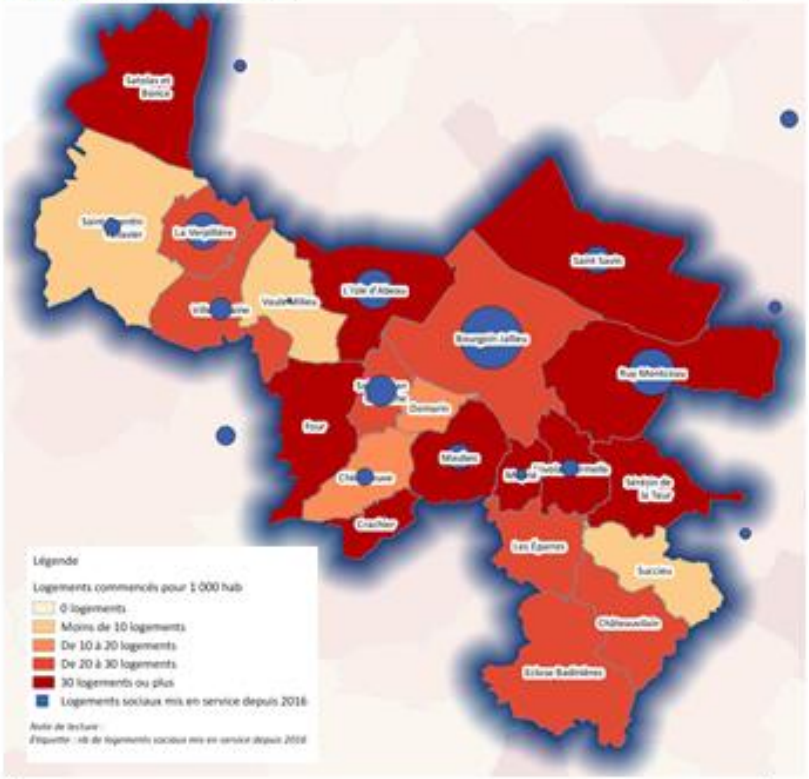

- A l'échelle de l'Isère, la CAPI bénéficie des reports de l'attractivité lyonnaise et se classe ainsi parmi les territoires dynamiques en matière de construction neuve.
- Au sein du territoire, toutes les communes à quelques exceptions sont dans une dynamique active de construction, particulièrement en périphérie de Bourgoin Jallieu. Les logements sociaux récents se concentrent quand à eux dans les communes les plus importantes (Bourgoin Jallieu, L'Isle d'Abeau, la Verpillère, Villefontaine) mais aussi sur des polarités secondaires telles que Saint Savin, Ruy Montceau, Maubec ou Saint Alban de Roche.

Le PDH : un outil de référence pour l'observation du champ de l'habitat dans les territoires

Faire parler les chiffres

QUEL NIVEAU DE VIE ET PRECARITE DES MENAGES ?

	CAPI	Groupe	Isère
Taux de pauvreté	**14**	N.D	11,2
Revenu médian Q1 (25 % les + pauvres)	**15 350 €** (1279 €/mois)	N.D	16 630 € (1 385 €/mois)
Revenu médian des ménages	**20 970 €** (1 747 €/mois)	N.D	22 260 € (1855 €/mois)
Nb de ménages relevant des plafonds PLAI *% dans ensemble ménages*	**10 897** *25,7%*	33 160 *20,3%*	116 187 *21,9%*
Evol. Nb ménages relevant plafonds PLAI (2011-2017)	**1,5 %**	N.D	1,8 %
Part des ménages monoparentaux sous plafonds PLAI	**27,8 %**	24,8 %	22,1 %
Part des ouvriers dans la population active	**24,7 %**	18,8 %	19,3 %
Part des demandeurs d'emploi de longue durée (> 36 mois)	**12,6 %**	13,3 %	14,1 %

Taux de pauvreté : Part des ménages dont le niveau de vie mensuel est inférieur à 1 026 € par unité de consommation

Taux de pauvreté selon le profil des ménages

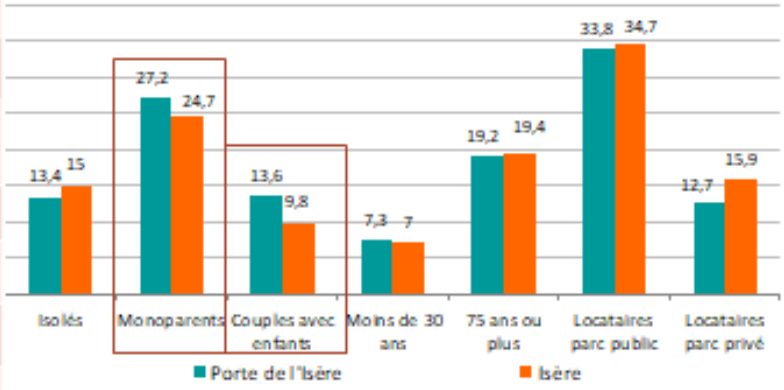

- La CAPI a le **taux de pauvreté le plus élevé du département**
- Une pauvreté qui touche particulièrement **les familles** notamment monoparentales mais aussi les familles traditionnelles. Les jeunes et les personnes âgées sont dans la moyenne départementale, les locataires privés et HLM s'en sortent un peu mieux qu'ailleurs.
- **Le revenu médian des ménages les plus pauvres (1er quartile) est le plus bas de l'Isère**. L'écart entre le revenu médian de l'ensemble de la population et le revenu des ménages les plus pauvres est de 468 €/mois, équivalent à la moyenne Isère.
- Une part importante des ménages sous plafonds PLAI, bien au-dessus de la moyenne Isère et groupe EPCI. Une tendance à la hausse du nb de ménages relevant des plafonds PLAI (tendance contraire de la moyenne départementale et des EPCI de l'Isère à l'exception de la Métro qui sont en diminution)
- Une **surreprésentation des ouvriers** par rapport au groupe de référence et moyenne départementale, la part des employés est très légèrement supérieure.
- Le **chômage de longue durée (>3 ans) est moins présent** sur le territoire comparativement à la moyenne Isère .

Part des ouvriers et employés dans la population active

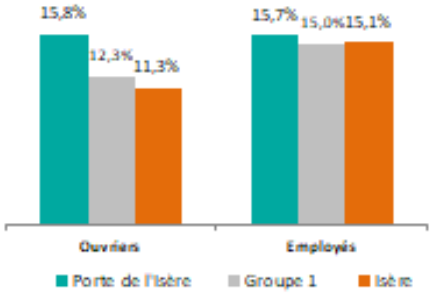

Quel panorama du logement en Isère ?

Emmanuel Boulanger (Agence d'urbanisme)

Contexte institutionnel

- **18 intercommunalités** en Isère :
- 1 métropole
- 3 communautés d'agglomération
- 14 communautés de communes

- **8 Programmes Locaux d'Habitat** (PLH) **adoptés**

  2 PLH en cours d'élaboration

- 5 Opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) en cours en 2020-2021 ==>★

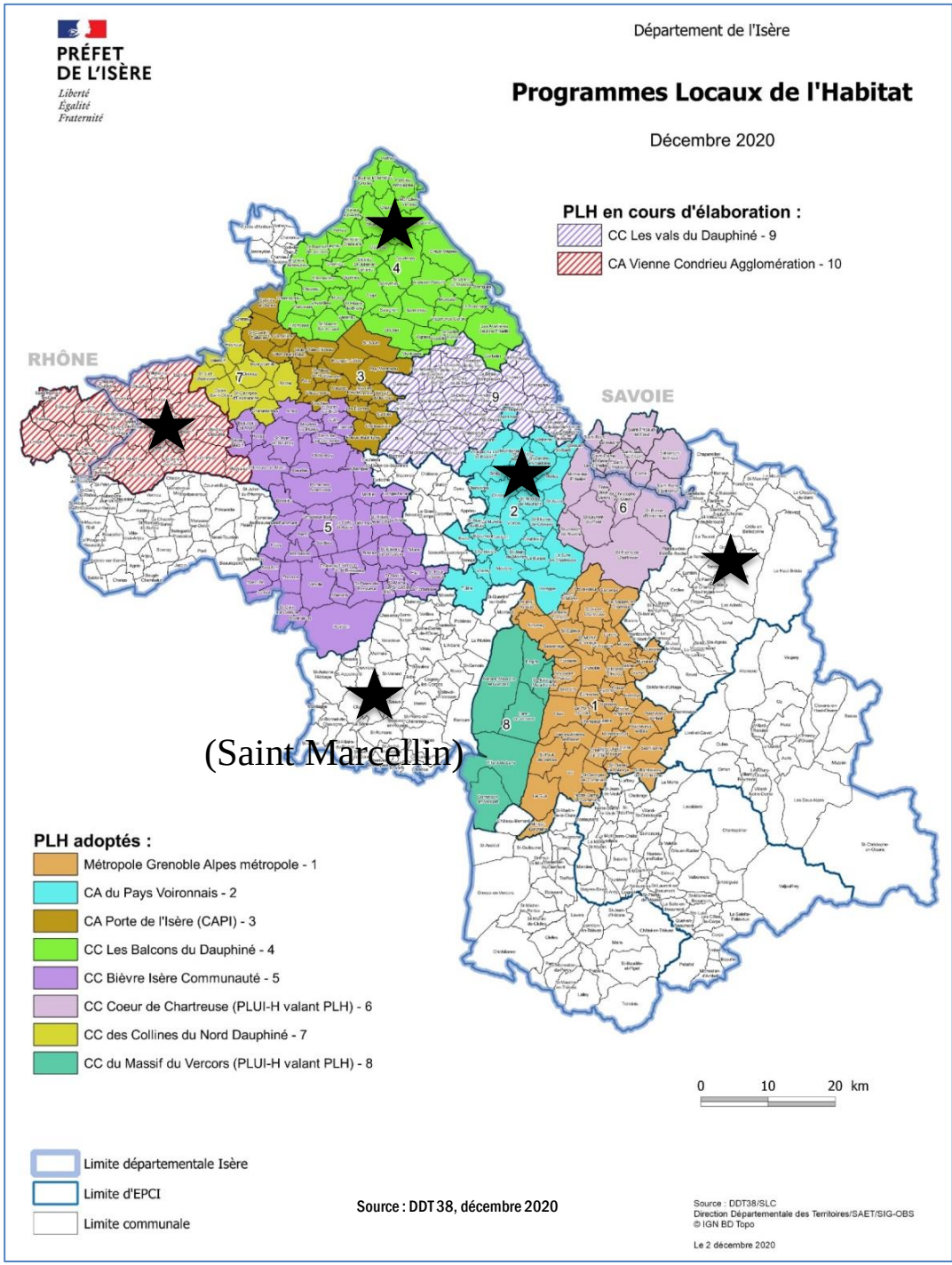

Une démographie dynamique, mais en ralentissement

❑ Un département en **progression démographique**, mais une **évolution ralentie** et différenciée sur le territoire

1 258 722
habitants en 2017
2 % de la population française

+ 0,5 % par an
Entre 2012 et 2017
Contre + 0,4 % en France

❑ Un **vieillissement** de la population en cours, qui va s'accentuer :

Entre 2015 et 2030, l'Insee prévoit :

+ 43 600 personnes de 60-74 ans

+ 49 900 personnes de +75 ans

1,4 personnes de -20 ans pour
1 personne de +65 ans en 2017

+ 0,5 % solde naturel

0 % solde migratoire

❑ Une augmentation des **personnes seules,** une diminution de la taille des ménages

Taille moyenne des ménages :

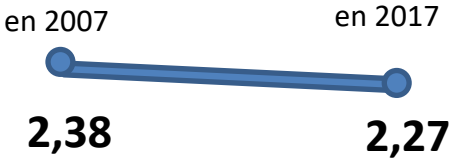

+ 3 700 personnes seules par an

+ 900 familles monoparentales par an

Source : Insee, RP 2017. Traitements AURG

Une pauvreté structurellement moins forte en Isère, mais qui risque d'augmenter suite à la crise sanitaire

- **En 2017 le taux de pauvreté en Isère est de 11,2 %** (14,5 % au niveau national)

- Une pauvreté qui touche davantage certains territoires, urbains (Métropole grenobloise, CAPI, Viennois)

- **Des publics particulièrement concernés** :

- Personnes seules en territoire montagnard
- Jeunes et seniors en territoire périurbain ou rural
- Familles en territoire urbain

- Une **explosion du chômage** du fait de la crise sanitaire

Taux de chômage trimestriel au sens du BIT
en France métropolitaine (du T3. 2014 au T3. 2020)

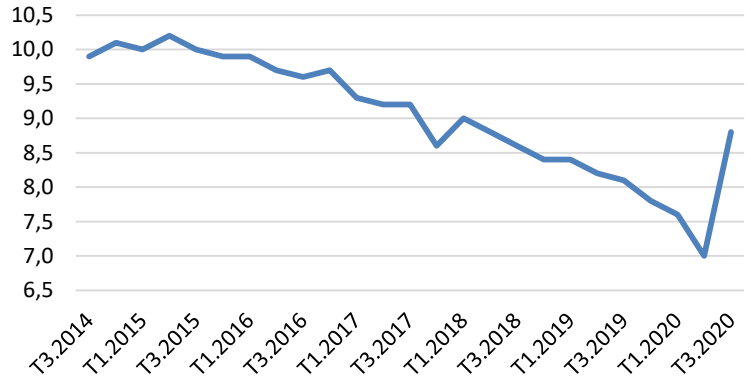

Sources : Insee, Enquête Emploi 3ème trimestre 2020. Insee Filosofi 2017. Traitements AURG

Carte synthétique de la pauvreté par rapport à la moyenne départementale et des profils de populations exposées

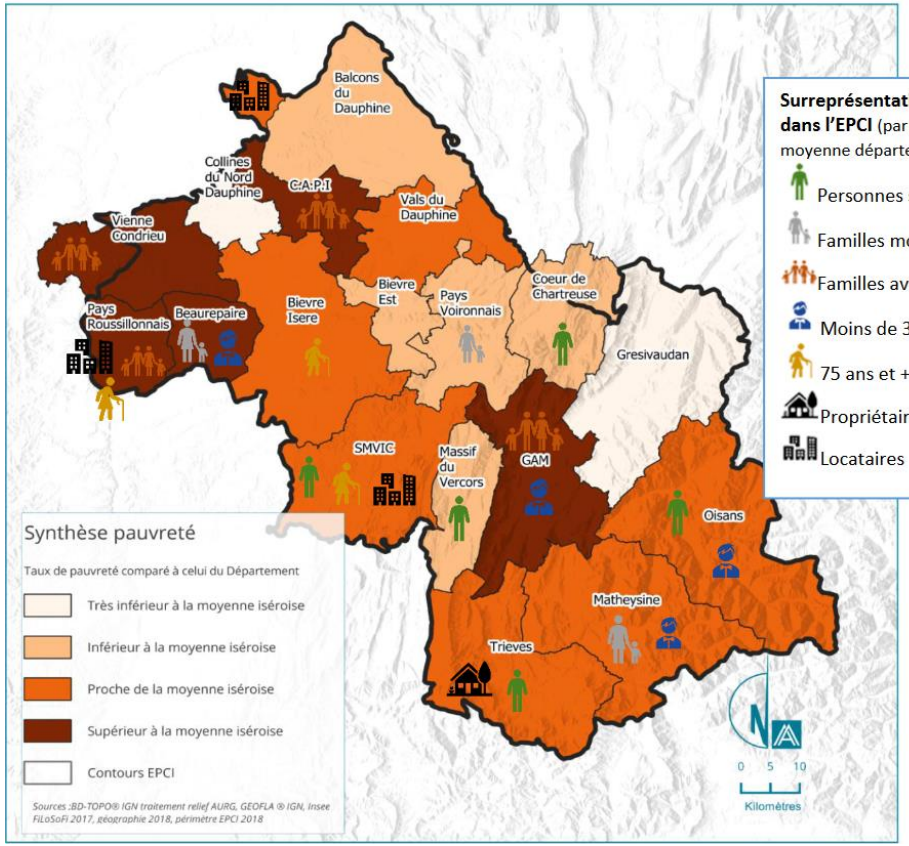

Une relance de la production neuve freinée par la crise sanitaire

❑ **Un ralentissement de la construction suite à la crise sanitaire, particulièrement fort en Isère** :

Recul du nombre d'autorisations de logements de sept. 2019 à sept. 2020, par rapport à la même période en 2018-2019 :

- 20 % en Isère, -3 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -10 % en France

7 323
logements commencés en Isère en 2019

❑ En Isère, un coup d'arrêt qui fait suite à une hausse continue entre 2015 et 2019

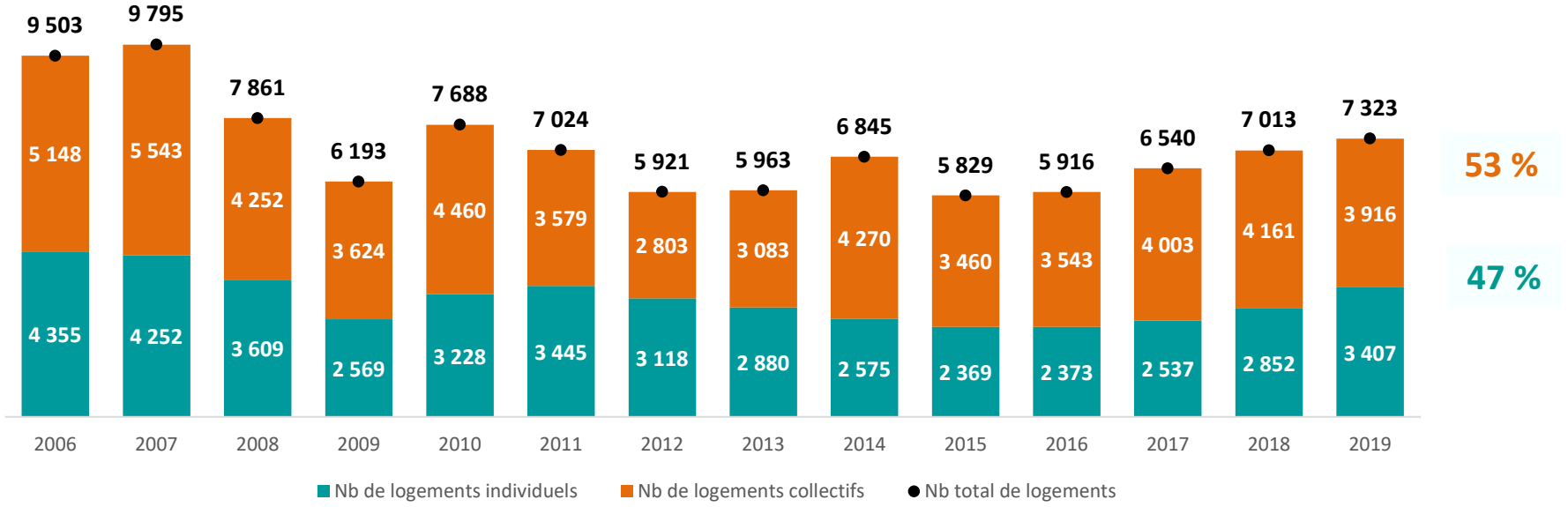

Sources : Dreal-Sitadel, traitements AURG pour OFPI 2019. SDES-DREAL Sit@del, données 2020 en estimation réelle (2ème trimestre 2020)

Les logements locatifs sociaux : où et combien ?

89 565 logements sociaux en Isère au 1er janvier 2019, soit 17 % des résidences principales

1/4 du parc HLM situé en Quartier Politique de la Ville : 23 265 logements, 26 QPV, 7 EPCI concernés

- Une forte concentration des logements sociaux dans les pôles urbains

Carte du nombre et de la part des logements locatifs sociaux dans les résidences principales

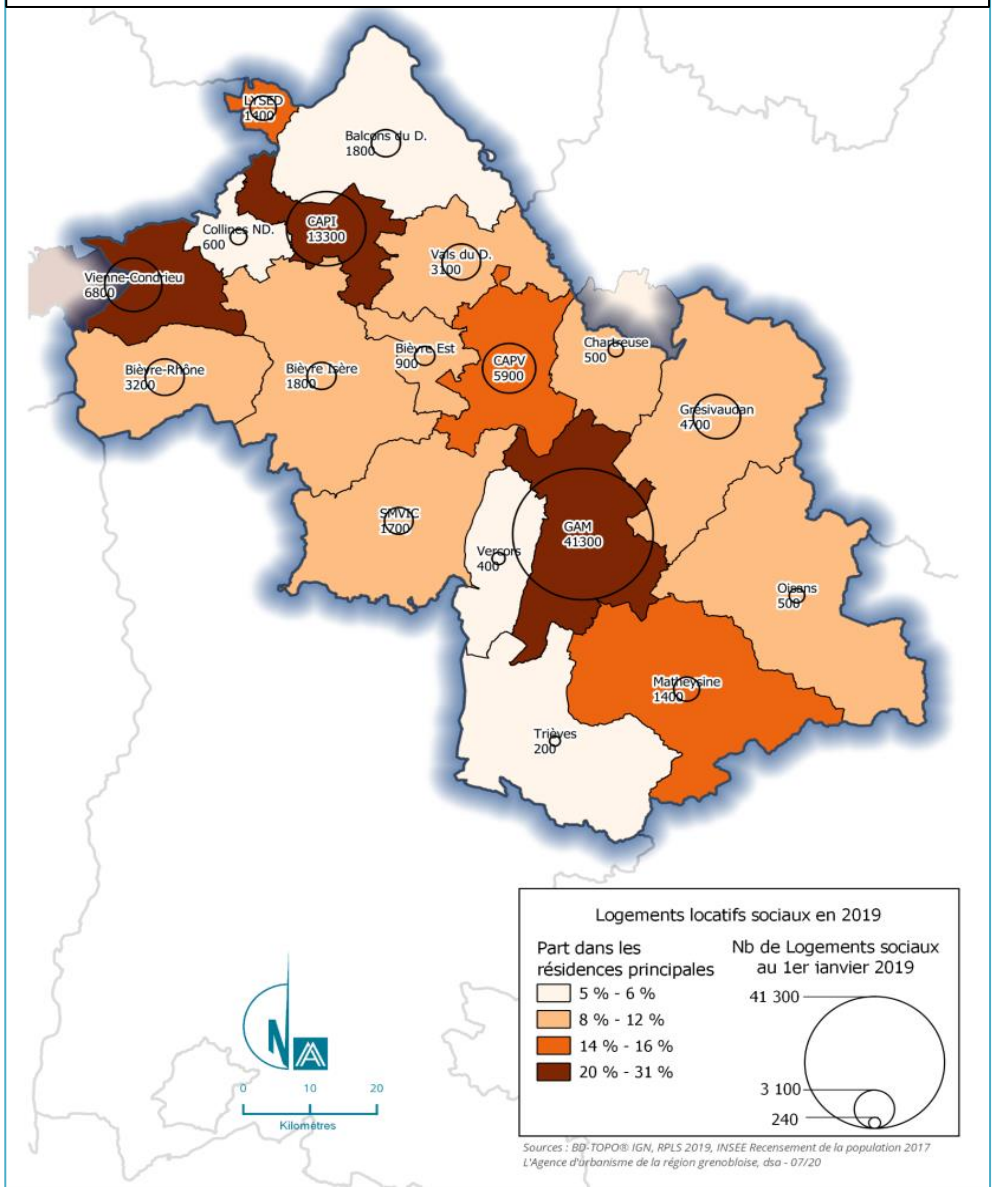

Sources : DDT 38. Insee RP 2017. Dreal-RPLS 2019. Traitements AURG et ODH CD38.
https://www.actionlogement.fr/sites/als/files/plafonds-ressources-locatifs_07012020.pdf

Un bon niveau de production de logements sociaux

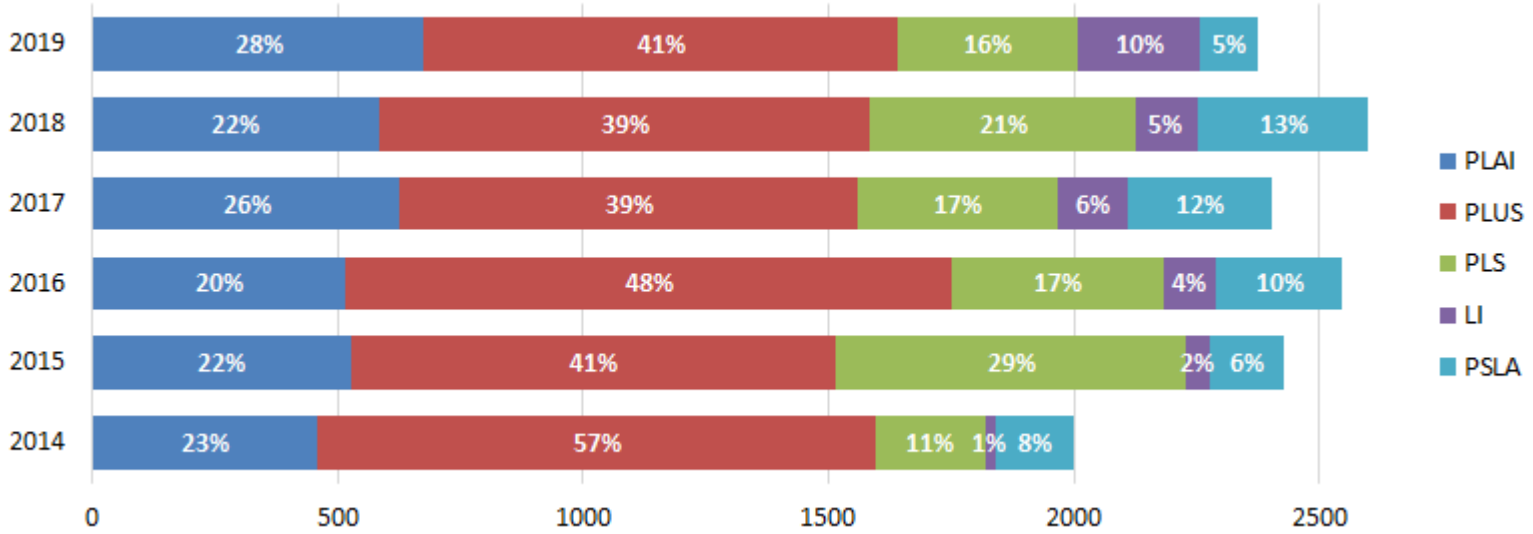

- Un volume et une part de **PLAI** en augmentation, se rapprochant de l'objectif de 30 % inscrit dans le PALHDI
- Un retrait du **PLS** sur l'année 2019 (les logements-foyers sont compris dans les données)
- Émergence significative du **Logement Intermédiaire (LI)** depuis 2014
- Effondrement du **PSLA** sur l'année 2019, après une hausse continue entre 2014 et 2018

Sources : DDT 38. Insee RP 2017. Dreal-RPLS 2019. Traitements AURG et ODH CD38.
https://www.actionlogement.fr/sites/als/files/plafonds-ressources-locatifs_07012020.pdf

Sigles (ressources annuelles max pour 1 personne seule)
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration (11 478 €)
PLUS = Prêt Locatif à Usage Social (20 870 €)
PLS = Prêt Locatif Social (27 131 €)
LI = Logement intermédiaire (25 476 € à 33 392 €)
PSLA = Prêt Social Location-Accession (24 740 €)

Des niveaux de prix qui rendent l'accession à la propriété difficile pour les ménages modestes

Marché de l'ancien
Prix médians en 2019 en Isère

2 100 €/m²
Appartements anciens

223 400 € Maisons anciennes

Marché du neuf
Prix moyens en 2019 en Isère

3 390 € / m²
Appartements neufs

- **Les transactions immobilières les plus onéreuses se polarisent à proximité de l'agglomération grenobloise et en proximité immédiate du Rhône, en incluant la vallée urbaine de la CAPI.**
- Ces **territoires les plus chers** au niveau de l'accession sont également ceux qui concentrent les effectifs les plus importants de **ménages modestes** : les possibilités de trajectoires résidentielles et de fluidité dans le parcours logement de ces ménages sont fortement réduites.

Carte de l'accession (transactions de maisons anciennes, terrains à bâtir et appartements anciens intervenues entre 2016 et 2018)

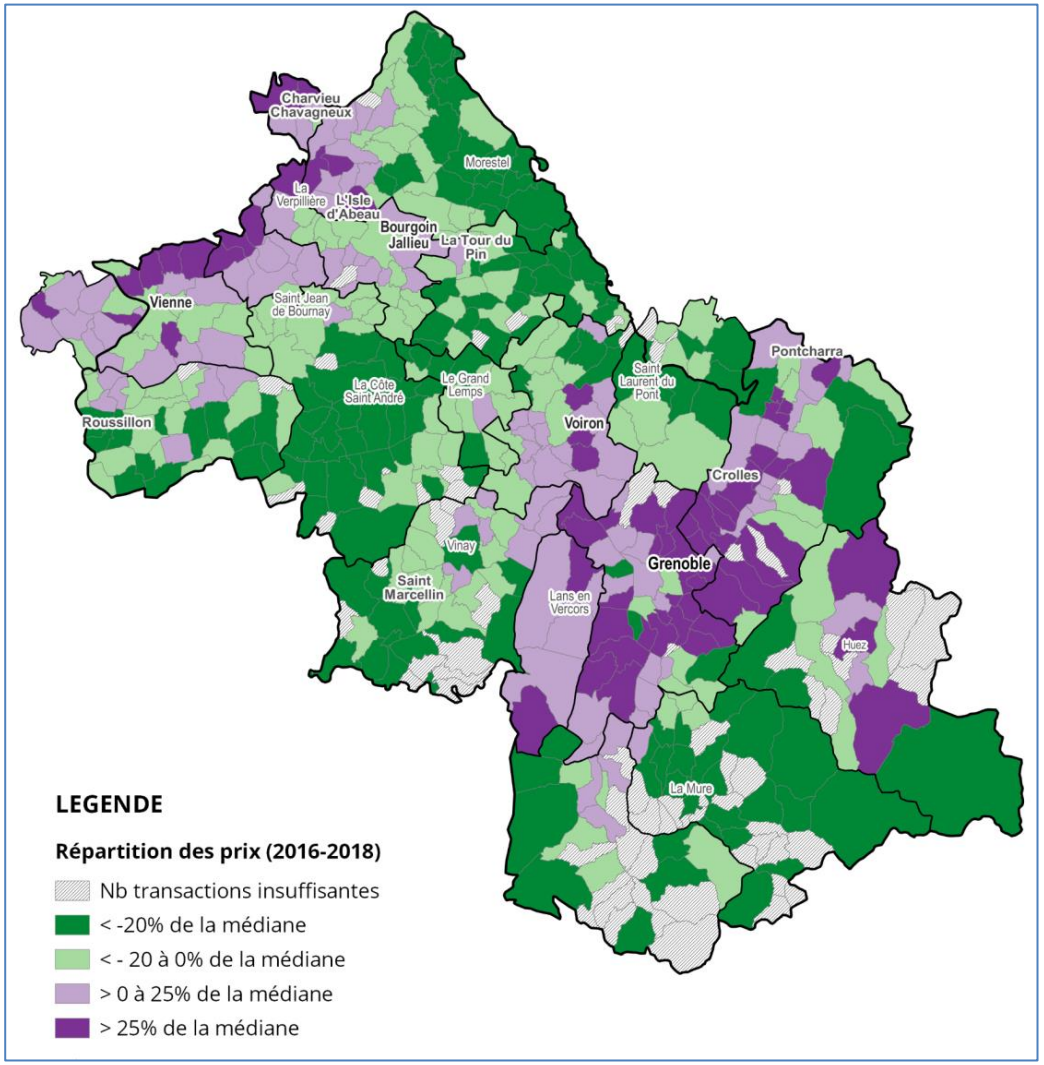

Source : Notaires de France-Perval. Dreal-ECLN. Traitements AURG pour OFPI 2019

Un coût du logement qui s'accroit dans les budgets

- **En France** : **augmentation du poids du logement dans les dépenses des ménages**, avec une hausse encore plus forte pour les plus modestes :

  En 40 ans, les disparités selon les groupes sociaux se sont accentuées pour les dépenses de logement

  Logement en 2017 = 1er poste de dépenses pour les ménages modestes, 4ème pour les plus aisés

- **Une perspective d'accession qui se réduit pour les ménages modestes.** Au niveau national, jusqu'à la fin des années 1990, les ménages de 25 à 44 ans du premier quartile comptaient un peu plus de 30% des propriétaires, ils n'étaient plus que 16 % en 2013.

Part du logement dans la consommation :

27 %

En France en 2017

contre 20,5 % en 1990

Part des principaux postes de la dépense de consommation finale des ménages (France)

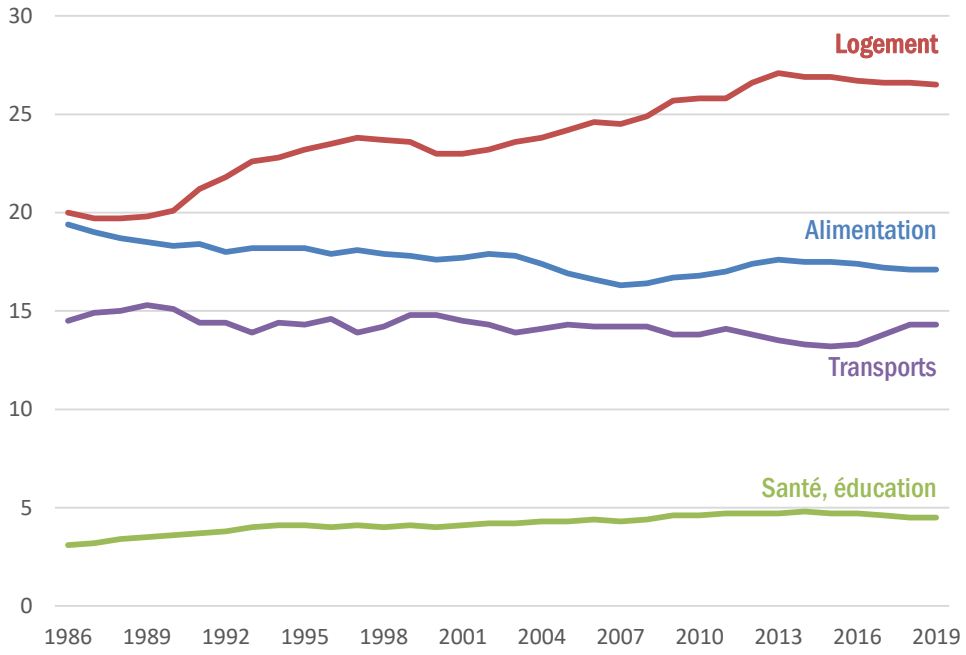

Sources : Dreal-RPLS Traitements ODH-CD38. INSEE Focus n°203 (septembre 2020), INSEE « France, portrait social - Édition 2018 » : https://insee.fr/fr/statistiques/3646143?sommaire=3646226

Difficultés d'accès et de maintien dans le logement : des thématiques traitées par le PALHDI

Environ 7 000 places d'hébergement en Isère en 2019

24 624 demandes d'hébergement*de ménages en Isère en 2019
soit plus de **4 000 ménages**

1 106 commandements de quitter les lieux
300 expulsions locatives effectives
en Isère en 2019

- **Des besoins en hébergement qui restent importants, une offre qui ne parvient pas à répondre à la demande.**
  - Les publics les plus touchés sont les personnes isolées et les familles monoparentales.
  - Des motifs de refus majoritairement liés à l'absence de places disponibles.
- Des **expulsions** en baisse en Isère depuis 2017, du fait d'une meilleure prévention
- Des possibilités d'accès et de maintien dans le logement qui varient selon les territoires.

Ces thématiques de l'hébergement, du droit au logement, des expulsions sont abordées dans le cadre de l'élaboration du nouveau PALHDI*. Toutes les informations sont à retrouver sur la plateforme collaborative : **https://palhdi.squarespace.com/**

Sources : places et demandes = SIAO (Traitements CD38 au 9/9/2020 –possibles corrections à apporter).
Procédures d'expulsions locatives = extraits du logiciel "Exploc", renseigné par les services de l'Etat dans le département.

*1 personne à héberger dont mineurs = une demande
*PALHDI = Plan d'Action pour le Logement et l'Hébergement des publics Défavorisés en Isère

Une pression importante sur le parc locatif social dans la plupart des territoires

31 900 demandes en cours en Isère au 31/12/2019
58 % sont des demandes hors mutations*

8 500 attributions en Isère en 2019
Soit 29 % des demandes

- **Une hausse de la demande continue** depuis 2016, constatée à toute les échelles (phénomène national)
- **Des délais d'attente variables** : de 4 à 11 mois selon les territoires, et 15 mois pour la Métropole grenobloise
- **Une pression locative* forte (3,73) et en augmentation**, avec une tension plus marquée pour les territoires attractifs ou sous influence de l'agglomération lyonnaise (Métropole grenobloise, Vercors, Nord-Isère)

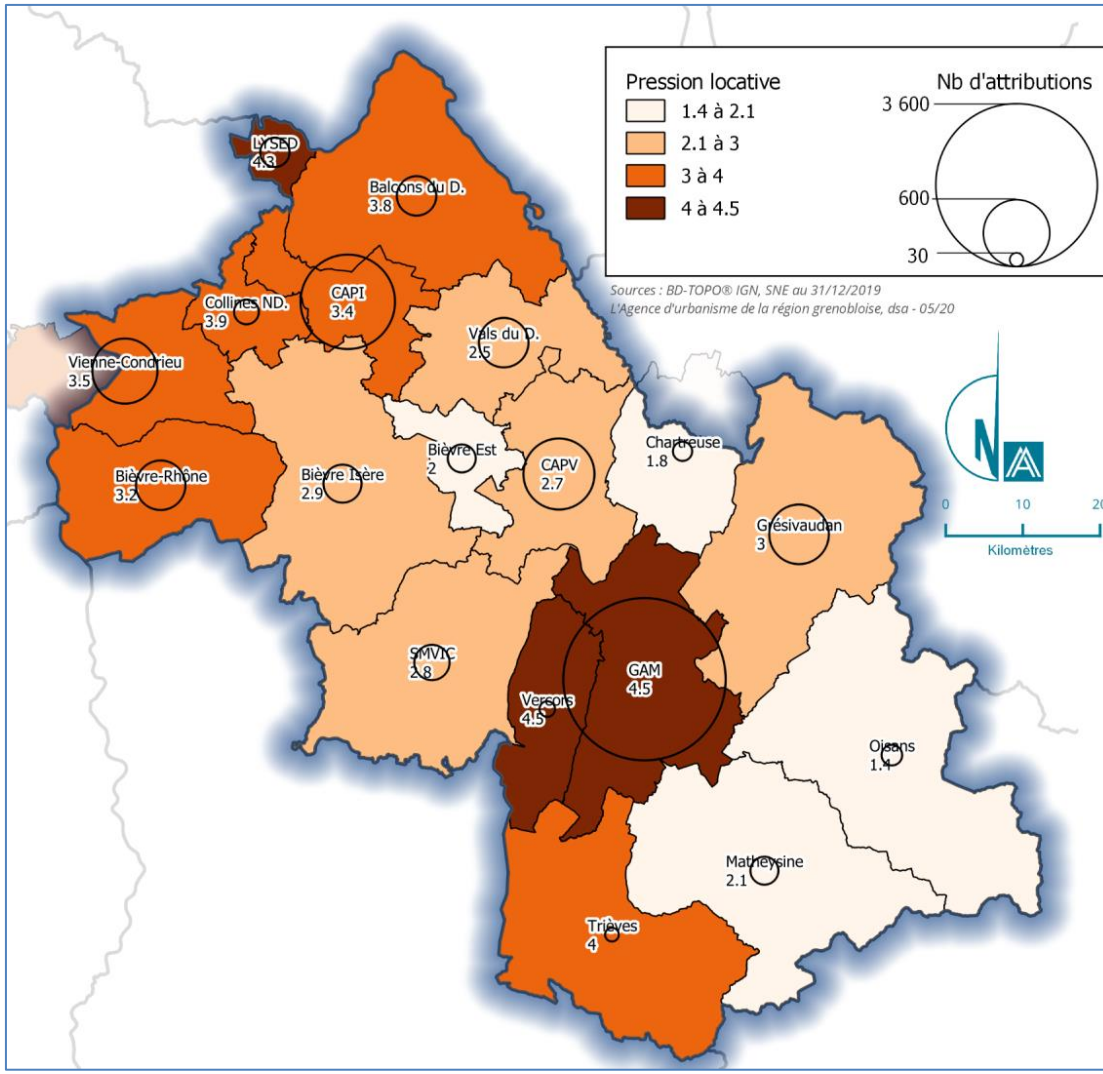

*Pression locative = mesure le rapport entre les demandes actives et les attributions
*Demandes hors mutation = exprimées par des ménages n'étant pas déjà locataires du parc social

Source : SNE-ODH CD 38 2019. Traitements AURG

Des enjeux patrimoniaux et sociaux dans le parc existant

- Une vraie **vocation sociale** du parc privé : il loge 60 % des ménages modestes (70 000 ménages), en particulier en milieu rural.
- La moitié des familles monoparentales sous plafonds PLAI est logée dans le parc privé.
- Un **mal-logement** et une **précarité énergétique** qui demeurent d'actualité pour les ménages modestes
- **Des enjeux de requalification** d'un parc central, historique, vacant, occupé par des personnes modestes et sur lesquels on manque encore d'outils d'intervention.

43 600 résidences principales **potentiellement énergivores** en 2017, soit 8% du parc de résidences principales (dans la moyenne régionale)

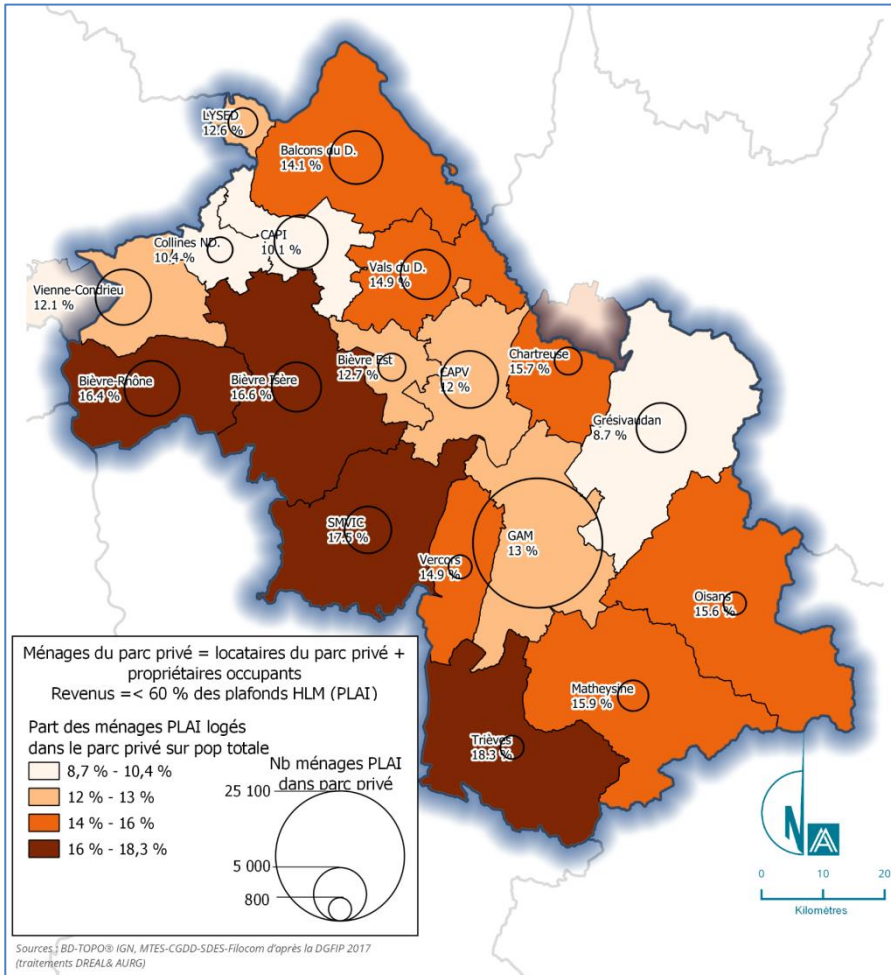

Des enjeux multiples, une crise sanitaire qui vient exacerber les difficultés des ménages

- L'Isère maintient une progression démographique, mais celle-ci ralentit. Le **vieillissement de la population s'accentue**, le nombre de personnes seules est en augmentation.

- La **production de logements**, en croissance depuis 2015, a été brutalement freinée par la crise sanitaire.

- **L'accession à la propriété est de plus en plus compliquée** pour les ménages modestes. Les appartements neufs et les maisons anciennes ont vu leurs prix augmenter sur la période récente, les territoires sous influence métropolitaine sont chers.

- La **pression de la demande s'intensifie sur l'offre locative sociale** malgré des efforts de construction. De nombreux ménages très modestes sont logés dans le **parc privé**.

Des enjeux multiples, une crise sanitaire qui vient exacerber les difficultés des ménages

- En matière de **pauvreté**, l'Isère est un territoire plutôt plus favorisé que la moyenne nationale, ce qui ne doit pas masquer certaines franges de la population et/ou territoires plus en difficulté.

- De nombreux ménages modestes occupent aujourd'hui un **logement énergivore ou en mauvais état**. Les dispositifs d'aides à la rénovation départementaux et nationaux, de plus en plus nombreux, concourent à réduire cette problématique.

- **Des connaissances à actualiser au prisme de la crise sanitaire**

➔ **Ce panorama du logement constitue une photographie de la situation en Isère en 2020, sur des données antérieures à la crise sanitaire. Celle-ci va probablement entrainer un ralentissement économique dont la durée et les répercussions et sociales sont encore inconnues à ce jour.**

Conférence-débat

L'habitat de demain : la crise sanitaire comme frein ou accélérateur des tendances en matière d'habitat ?

Marie-Christine Jaillet, sociologue et directrice de recherche au CNRS

La parole aux acteurs isérois

Quelle situation et quelles perspectives pour le logement en Isère ?

La parole aux acteurs isérois

Les acteurs du marché

Jean Paul Girard, FNAIM de l'Isère
Olivier Moine, Chambre des notaires
Didier Munch, Caisse d'épargne Rhône-Alpes
Valérie Ferez, Action Logement

LE PRÊT ACCESSION

- Prêt pour financer la résidence principale
- DPE est situé entre **A et E** ou dont les travaux prévus doivent permettre d'atteindre à minima la catégorie E
- Acquisition ou construction avec ou sans travaux, y compris l'accession sociale à la propriété dont la vente HLM et l'accession en bail réel solidaire

Nouveauté

- Un montant unique jusqu'à **40 000€** quelle que soit la commune d'acquisition
  dans la limite de 40% du coût total de l'opération

- Une quotité de 40% qui ne s'applique pas pour les opérations de vente HLM
  et les levées d'option des opérations réalisées en PSLA
- Un taux de **0,5%** hors assurance

Remboursable sur **300 mois** (25 ans) maximum

Sans frais de dossier ni de garantie

Test d'éligibilité et demande de dossier en ligne

BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

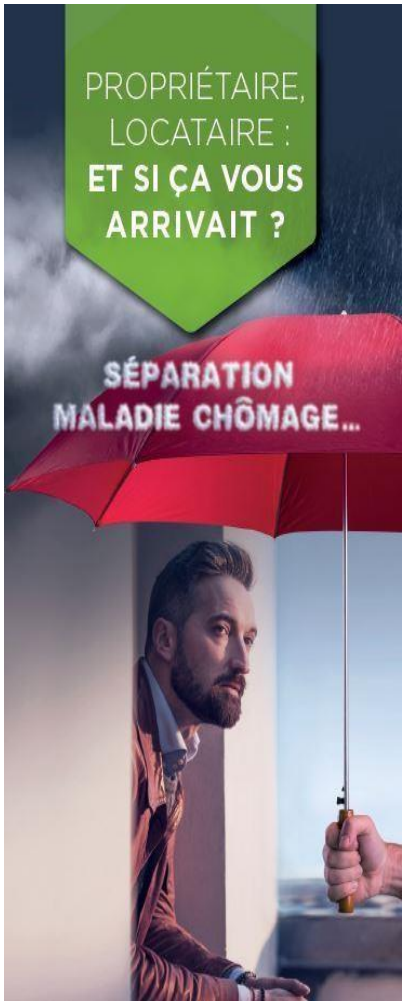

Un service d'accompagnement social pour comprendre et analyser la situation grâce à un diagnostic individuel

Une évaluation globale des difficultés que le salarié rencontre **sur rendez-vous avec un conseiller social pour identifier les solutions adaptées à mettre en place** (CIL-PASS ASSISTANCE®) :

- Accueil et écoute professionnelle
- Réalisation d'un diagnostic complémentaire de la situation lors d'un entretien
- Analyse budgétaire
- Préconisations personnalisées pour améliorer et stabiliser la situation
- Accompagnement du salarié avec un engagement mutuel entre le salarié et le conseiller social
- Mobilisation de dispositifs financiers spécifiques Action Logement dédiés aux salariés sous forme de prêts et subvention et aides de droits commun
- Orientation complémentaire vers des partenaires susceptibles d'apporter des solutions

ActionLogement

L'AIDE EXCEPTIONNELLE AUX SALARIÉS FRAGILISÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

ÉVOLUTIONS DÉC 2020

Jusqu'à 900 € d'aide (150 € mensuels)

Aide limitée à 2 mois, ou 6 mois en cas de perte d'emploi

- ✓ Pour toute la période de crise sanitaire
- ✓ Salariés en CDI ayant perdu leur emploi
- ✓ Abaissement du taux d'effort à 33%

QUI ?

Salarié ou ex-salarié d'une entreprise du secteur privé[1]

Locataire ou propriétaire d'une résidence principale

Revenu mensuel net ≤ 1828,50 € (soit 1,5 Smic) [2]

Baisse des ressources mensuelles ≥ à 15 % et un loyer ou une mensualité d'emprunt immobilier à payer

Suite à l'une des situations suivantes, survenue pendant la crise sanitaire :

- **Chômage partiel** ou **temps partiel**[2]
- **Perte d'emploi (CDI, fin de CDD ou interim)**
- Arrêt de travail pour **garde d'enfants**[2]
- **Embauche ajournée**
- **Diminution de votre rémunération variable**
- **Double résidence** *(pour motif professionnel ou report d'un déménagement depuis le parc social vers le parc privé).*

COMMENT ?

1. **Rendez-vous sur** aide-urgence.actionlogement.fr pour vérifier son éligibilité
2. **Saisir la demande en ligne** et déposer les justificatifs
3. **Réception de 150 €, par mois éligible,** après acceptation du dossier

(1) Le salarié ou l'ex-salarié doit être issu d'une entreprise, ou devait être embauché dans une entreprise, du secteur privé ayant un établissement en France.

(2) Ce plafond de ressources s'applique au 1er mois de la baisse de revenus. En cas de chômage partiel ou de garde d'enfants, le revenu mensuel net doit être compris entre 1 et 1,5 Smic, soit entre 1 219 € et 1 828,50 €. En cas d'activité à temps partiel, le revenu horaire net doit se situer entre 8,03 € et 12,05 €. Une seule aide par ménage. Aide soumise à conditions, octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services, et dans la limite des fonds disponibles.

La parole aux acteurs isérois

Les acteurs de la construction

Olivier Gallais et Gilles Trignat, Fédération des promoteurs
Sylvain Melinand, Pôle Habitat de la Fédération Française du Bâtiment
Isabelle Rueff, ABSISE

Temps d'échanges

Clôture

Merci pour votre attention